



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2013

Présents : Philippe FALKENAU – Eveline NICOLAS – Guillaume MARECHAL - Michel CAILLOUX
- Philippe HULOT - Bernard VERSCHELDEM - Maurice OUERFELLI - Jacky MELIQUE -
Philippe PORCHER - Cécile GAUVILLE HERBET - Stanislas HALAMA - Christophe
KROL - Françoise LEDOUX – Sandra DINET

Absents excusés : Mireille FALQUE pouvoir à Philippe FALKENAU
Sylvie BERTIN pouvoir à Eveline NICOLAS
Henri KIRIEL pouvoir à Philippe PORCHER
Alain TROUVE pouvoir à Bernard VERSCHELDEM
Claude BOUHELIER pouvoir à Maurice OUERFELLI

Guillaume MARECHAL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Délibération pour approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2013 :

P. Porcher rappelle qu'il avait été convenu de réaliser une évaluation du dispositif COS60 fin d'année 2014 voté lors du précédent Conseil Municipal. Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2013 sera modifié en ce sens.

2. Demande de subvention au Conseil Général pour la réserve Incendie Rue de Verneuil :

Monsieur Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de renforcer la défense incendie de la rue de Verneuil. Il souligne que le permis de construire du local de la pétanque avait été accordé sous réserve de ces travaux. Il propose de demander une subvention au Conseil Général compte tenu qu'il est possible de cumuler la demande de subvention avec la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) :

FINANCEMENT DU PROJET :

Montant total des travaux	57 249.80 € HT
Subvention espérée du Conseil Général (29 %) :	16 602.44 €
Subvention espérée DETR (50 %) :	28 624.90 €
Autofinancement :	12 022.46 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à présenter ce dossier au Conseil Général.

3. Demande de subvention au Conseil Général pour la construction d'une salle des associations :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de présenter au Conseil Général une demande de subvention pour un projet de construction d'une salle des associations en remplacement du préfabriqué qui se trouve derrière la Mairie.

En effet, cet équipement est vétuste et ne correspond plus aux effectifs accueillis dans cette salle.

Une proposition d'aménagement d'une salle des associations a été faite par un architecte et semble correspondre aux attentes des associations.

FINANCEMENT DU PROJET :

Montant total des travaux :	251 718.74 € HT
Subvention espérée du Conseil Général (29%) :	72 998.43 €
Autofinancement :	178 720.30 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention au Conseil Général.

4. Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux de voirie :

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Conseil Général pour des travaux de voirie. De la même manière, les trottoirs de la rue du Général de Gaulle nécessiteraient sur certaines parties, des travaux de réfection.

Un chiffrage global sera réalisé pour constituer le dossier de demande de subvention au Conseil Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour demander cette subvention au Conseil Général.

5. Transfert dans le domaine communal des voiries, réseaux et espaces verts de l'Avenue du Clos Vert :

Monsieur le Maire précise que les espaces verts et les voiries situés devant les immeubles de la SA HLM, avenue du Clos Vert, viennent d'être refaits à neuf. Par conséquent, la SA HLM demande le transfert dans le domaine communal des voiries, réseaux et espaces verts selon les limites définies, à l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer tous actes et documents intervenants dans ce transfert.

6. Mise à disposition du réseau d'électrification au SEZEO à partir du 01/01/2014 :

Monsieur le Maire rappelle que le SEZEO (Syndicat des Energies de la zone Est de l'Oise) succède à la SEVOISE à compter du 1^{er} janvier 2014.

Dans le cadre de ce transfert, la compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité des biens meublés et immeubles utilisés, à la date du transfert.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents pour le transfert des ouvrages au SEZEO à compter du 1^{er} janvier 2014.

7. Ventes immobilières : diagnostic assainissement :

Monsieur le Maire précise que cette délibération entérine l'obligation de contrôle de l'assainissement pour toutes ventes immobilières dans la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision.

8. Signature d'une convention avec la SPA :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une convention est proposée comme chaque année par la SPA pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.
Le tarif fixé réglementairement par la SPA par habitant est de 1,07€.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour cette résolution et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

9. Choix du maître d'œuvre pour les travaux sur le réseau d'eau potable :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'après consultation auprès de 3 bureaux d'études, la société BERIM présente la meilleure offre pour assurer la maîtrise d'œuvre du renforcement du réseau d'eau potable. Ces prestations s'élèvent à 21 265 € HT.

Ces travaux font suite à une étude diagnostic menée en 2012.

Il rappelle le programme de travaux défini comme suit :

- Travaux secteur haut et surpressé : renforcement du réseau entre St Christophe et mi-côte
- Travaux secteur bas : renforcement rue Saint Christophe – Installation d'un surpresseur en sortie du réservoir de mi-côte
- Amélioration de la qualité : chloration à la distribution du réservoir de mi-côte

Le montant total des travaux est estimé à 303 780 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la proposition de BERIM pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

La séance est levée à 22:10 heures

Le Maire
Philippe FALKENAU